

Publié le 27 février 2014

## Les friches urbaines polluées, enjeu d'un développement durable

Sous la pression des villes, la reconversion des friches industrielles devient l'enjeu d'un développement urbain durable et cohérent. Les Epl d'aménagement doivent faire face à des problématiques complexes pour faire sortir de terre de nouveaux quartiers mixtes, adaptés aux besoins de leur territoire.



Dans un contexte de rareté foncière et de développement durable, la reconversion des friches industrielles est devenue l'un des grands défis écologiques et sanitaires des collectivités locales. « La reconquête de ce foncier contraint, souvent niché en cœur de ville, relié aux principales infrastructures et proche des services et équipements publics, offre en effet de véritables opportunités économiques, sociales et environnementales », explique l'[Ademe](#) qui organise avec plusieurs partenaires – dont la Fédération des Epl – la 4e édition des [Journées techniques nationales](#) sur cette problématique, les 25 et 26 mars à Paris, à la Maison de la Chimie.

Si, ces terres abandonnées des industriels représentent un potentiel non négligeable, elles représentent également un surcoût pour les aménageurs. L'enjeu est donc de définir la pollution avec un maximum de précision, pour limiter autant que possible l'excavation des terres, réduire les coûts et l'impact environnemental, et éviter les mauvaises surprises en cours de travaux qui pourraient remettre en cause la rentabilité des projets.

### Une optimisation de la dépollution

Confrontée à cet enjeu dans l'un des territoires qui comptent le plus de friches industrielles dans l'hexagone, la [Sem Ville Renouvelée](#) a systématiquement intégré ce paramètre en amont de chaque projet. Bureaux d'études spécialisés, Ademe et même EPF la soutiennent dans cette démarche, en fonction des dossiers.

Dans cette recherche d'optimisation des travaux de dépollution, le traitement des terres est au cœur de la problématique. Le choix est de réaliser un traitement sur site avec des technologies innovantes, comme en Seine-Saint-Denis. La [Sem Plaine Commune Développement](#) a mutualisé les activités sur chacun des lots et créé une aire de stockage unique qui a permis de faire chuter le prix de transport vers les centres spécialisés. De nouveaux quartiers prometteurs voient ainsi le jour, comme en Moselle, où la Zac de l'Émaillerie va permettre la valorisation de la commune de Manom par la reconquête de friches industrielles historiques, sous l'impulsion de la [Sodevam](#), pour le compte de l'agglomération thionvilloise.

Par Marie-Anne RAMAZZINA